



AVIS DE COURSE

COUPE INTERNATIONALE DE PRINTEMPS OPTIMIST 2010

SAINT RAPHAEL

10 au 17 Avril 2010



1 Règles

- 1.1 La régate sera régie par les règles telles que définies dans les RCV 2009/2012.
- 1.2 Les prescriptions FFVOILE
- 1.3 Les règles de Classe, de sélection et règles de Jauge OPTIMIST 2010
- 1.4 En cas de conflit dans la traduction, la langue Française prévaudra.

2 Publicité

- 2.1 Il sera fait application du "Règlement de publicité de la Fédération Française de Voile" conforme aux dernières dispositions du Code de Publicité ISAF pour la catégorie C.
- 2.2 Les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'Organisateur.

3 Admissibilité et Inscription

- 3.1 La régate est ouverte à la Classe OPTIMIST suivant les conditions suivantes :
 - Aux concurrents français sur sélection titulaire d'une licence FFVOILE en cours de validité, tamponnée et signée par un médecin et en règle de cotisation de classe, et présentant une autorisation parentale.
 - Aux concurrents de nationalité étrangère en règle avec leur Autorité Nationale, et présentant une autorisation parentale.
- 3.2 La Coupe Internationale de Printemps 2010 est l'épreuve sélective des délégations françaises pour les Championnats d'Europe 2010 et du Monde 2010. Les coureurs français doivent, avant le 11/04/2010, faire acte de candidature aux sélections internationales 2010 des championnats IODA en complétant la fiche individuelle qui est disponible sur le site de la classe : <http://www.promotion-optimist.fr>
Le nombre des participants est limité à : 400
- 3.3 Les concurrents admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible sur le site internet du club nautique de Saint-Raphaël et en l'envoyant accompagné des frais d'inscriptions requis au plus tard le **31 mars 2010** à l'adresse suivante :

CLUB NAUTIQUE de SAINT RAPHAEL
Bd du Général De Gaulle
Port Santa Lucia
83700 Saint - Raphaël

- 3.4 A compter du **31 Mars 2010**, les inscriptions seront majorées de 25.00€

3.5 Les inscriptions seront définitivement closes **le 7 avril 2010**

4 Droits à payer

Les droits requis sont de : **60,00 €** jusqu'au **31 Mars 2010**. (Majoration de 25.00€ à partir du 01 avril 2010)

- Par chèque à l'ordre du Club Nautique Saint Raphael. – CIP 2010
- Par virement bancaire : Club Nautique Saint Raphael – Credit Mutuel
Code banque : 15899 – Code guichet : 07913 – N° Compte : 00033780840 – Clef rib : 34
International Bank account number : IBAN : FR76 15899079130003378084034 - BIC :CMCIFR2A

Remboursement :

En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice qui pourra exiger un certificat médical.

5 Séries qualificatives et finales

La régata se déroulera en série qualificatives et en finales.

6 Programme

6.1 Confirmation des inscriptions, jauge et timbrage des voiles

Le samedi 10/04/2010 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le dimanche 11/04/2010 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le lundi 12/04/2010 de 9h00 à 12h00.

6.2 Jours de course :

Le lundi 12/04/2010 - 14h30 - 1^{er} signal d'avertissement – courses à suivre
Le mardi 13/04/2010 - 11h00 - 1^{er} signal d'avertissement – courses à suivre
Le mercredi 14/04/2010 - 11h00 - 1^{er} signal d'avertissement – courses à suivre
Le jeudi 15/04/2010 - 11h00 - 1^{er} signal d'avertissement – courses à suivre
Le vendredi 16/04/2010 - 11h00 - 1^{er} signal d'avertissement – courses à suivre
Le dernier jour, aucune procédure ne débutera après 15h00.

6.3 Nombre de courses

<u>Catégorie</u>	<u>Nombre de course</u>	<u>Courses maximum par jour</u>
Benjamin	12	3
Minime D2	12	4
Minime D1	15	4

7 Jauge

Chaque bateau doit produire un certificat valide de Jauge.

8 Instructions de course

Les instructions de course seront disponibles lors de la confirmation d'inscription

9 Lieu

La zone de course sera située en Baie de Saint Raphaël

10 Les Parcours

Les parcours à effectuer seront les suivants : de type trapèze avec ou sans porte

11 Système de pénalité

Les RCV 44.1 et 44.2 s'appliqueront

12 Classement

12.1 Le système de classement de points à minima de l'annexe A des RCV s'appliquera.

12.2 3 courses doivent être validées pour valider la régata.

12.3 Si 4 courses ou plus ont été validées le plus mauvais score sera retiré

Si 9 courses ou plus ont été validées les deux plus mauvais scores seront retirés

Si 13 courses ou plus ont été validées les trois plus mauvais scores seront retirés.

En cas d'égalité de points, il sera fait application du système ISAF annexe A 8.

13 Bateaux de l'organisation

Les bateaux de l'organisation seront identifiés par des flammes de la couleur du rond

14 Prix

Au minimum les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

15 Droits à l'image

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice, le club nautique de Saint-Raphaël, Promotion OPTIMIST et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant et après la période de la compétition intitulée « COUPE INTERNATIONALE DE PRINTEMPS OPTIMIST 2010 » à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image sur tous les matériaux liés à la dite épreuve.



16 Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant et qu'après la régate.

17 Assurance

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1,5 million d'Euros ou son équivalent, pour l'épreuve.

18 Informations / Hébergements

Les informations concernant l'accueil, l'hébergement, les parkings et le stockage des remorques et autres contraintes sont disponibles sur le site du club : www.cnsr.fr

Réservation d'hébergement sur la centrale de réservation : <http://www.esterel-cotedazur.com/emailing/2010/coupe-internationale-optimist/form-groupe-1.php>

Pour réserver votre hébergement, contactez la centrale de réservation d'hébergement de Saint-Raphaël :

- **Tarifs négociés pour les participants à la Coupe internationale de Printemps « Optimist »**
- Choix très large en locations, résidences, hôtels, chambres d'hôtes ...
- Disponibilité en temps réel
- Réservation immédiate et gratuite
- **1 nuit offerte à partir de 2 nuits payantes pendant la compétition d'optimist**

Tel. 04 94 19 10 60

reservation@esterel-cotedazur.com

www.esterel-cotedazur.com

Le programme des événements à terre sera disponible lors de la confirmation des inscriptions.

19 Contacts



Club Nautique Saint Raphaël : 04.94.95.11.66

cip2010@cnsr.fr

